Comment déposer un dossier auprès de la commission du Flaad ?

Prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Adil

Il étudiera gratuitement avec vous votre dossier.

Il pourra vous orienter et déposer une demande d'aide financière si nécessaire auprès du Flaad.

Une commission examinera votre dossier pour l'attribution de cette aide dans la limite des fonds disponibles.



Cité administrative - Porte C 34 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS

> Tél.: 02.54.42.10.00 Fax: 02.54.42.13.00

E-mail : Adileie41@wanadoo.fr Internet : www.adil41.org



Vous êtes accédant à la propriété ?

Vous avez un retard de paiement dans votre prêt ?









- Etre accédant à la propriété de votre résidence principale
- Rencontrer des difficultés financières ponctuelles
- Etre en mesure de poursuivre cette accession
- Avoir un retard de paiement dans vos mensualités (au moins 3 mensualités ou 2 trimestrialités) quelque soit le type de prêt immobilier.

Le Flaad peut vous aider...

à régulariser votre situation par des conseils et/ou une aide financière.



Ce dispositif est financé et mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, le CIL Val de Loire.